

Sujet: [INTERNET] Projet éolien de la Lande à Blanzac à l'attention de Mr le commissaire enquêteur

De : PEROCHON alain <perochona@gmail.com>

Date : Wed, 27 Jun 2018 09:06:29 +0200

Pour : pref-environnement@haute-vienne.gouv.fr

Monsieur le Président et Mrs les commissaires enquêteurs

En complément à mon courriel du 26 juin, qu'il me soit permis de vous faire part d'un constat sur l'état de la biodiversité à l'échelon local:

Un habitant proche des éoliennes des parcs d'Usson du Poitou, St Secondin et Brion m'a rapporté que ceratins aviens qui ont l'habitude de vivre à proximité des mares, étangs et bois du secteur se font rares (la bécasse notamment), ce depuis les mises en service des parcs .

Cette année les hirondelles chez mon voisin ne sont plus aussi nombreuses que par le passé, si cela n'est pas le fait des éoliennes il y a lieu de s'interroger sur les destructions d'habitat des aviens et chiroptères à proximité d'éoliennes...

. <http://vigienature.mnhn.fr/blog/publications/chauves-souris-et-eoliennes-les-liaisons-dangereuses> "Cimetière au pied des éoliennes Alors que les éoliennes sortent de terre comme des champignons un peu partout, un constat macabre s'impose : de nombreuses chauves-souris meurent à leur pied. En France, où plus des trois quarts des parcs éoliens reposent sur des terres cultivées, il arrive aux agriculteurs de croiser des cadavres gisants sur leurs parcelles. Comment expliquer cette hécatombe ? « Les études menées pour l'instant font état de deux phénomènes, m'explique Kévin Barré du laboratoire CESCO au MNHN. Soit les animaux entrent directement en collision avec les pales de l'éolienne -ce qui tue la bête sur le coup- soit ils meurent par « barotraumatisme ». « L'incohérence de l'aménagement du territoire est parfois frustrante en tant qu'écologue, soupire Kévin à la fin de l'entretien. Actuellement, si un projet éolien doit politiquement se faire, il se fera et ce peu importe les enjeux biodiversité. Même si heureusement de rares cas me font mentir. C'est aussi sur ça qu'il faut travailler, ne plus remettre la biodiversité à plus tard."

Le ministre N.HULOT a t-il raison lorsqu'il affirme : "la biodiversité, tout le monde s'en fiche" ?

Se passer des pollinisateurs risque de conduire à la disparition de la race humaine. Il y a donc des effets sanitaires indirects dus au fonctionnement des éoliennes qui résultent de l'agression de ces dernières sur les aviens et chiroptères et peut-être même sur les abeilles (électromagnétisme).

<https://www.euractiv.fr/section/agriculture-alimentation/news/plight-of-the-bees-hits-unaware-businesses/http://www.centpourcentnaturel.fr/post/2011/01/03/L-effet-des-ondes-electromagnetiques-sur-les-abeilles>

Pour étayer les effets sanitaires (syndrome éolien et autres effets) résultants des éoliennes, évoqués dans mon courriel d'hier je vous adresse cette page du blog de Mr JP Riou.

<http://lemontchampot.blogspot.fr/2017/09/effets-sanitaires-des-eoliennes.html>

Préambule :

- La santé, telle que définie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) consiste en « **un état de complet bien être physique, mental et social et pas seulement une absence de maladie ou d'infirmité** »

- Le bruit, avec plus de 10 000 décès prématurés par an, est considéré la 2^{ème} cause sanitaire environnementale. (*European Environment Agency, report 10/2014, p 5*)."

Pour toutes ces raisons et bien d'autres je tiens à confirmer mon opposition à l'implantation d'aérogénérateurs.

Recevez, Monsieur le Président et Mrs les commissaires enquêteurs, l'expression de ma considération distinguée.

Alain Pérochon
6 la Castouarde
86410 St Laurent de Jourdes